cerfa

N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Réseau de Transport d'Electricité - Centre Développement & Ingénierie Toulouse

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° 82 Rue Chemin des Courses

Commune TOULOUSE

Code postal 31100

Nature des activités : Réseau de Transport d'Electricité

.....

.....

Qualification : .....

.....

.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 CORVUS CORAX Grand Corbeau	Remplacement complet du pylône n°32 de la ligne à 400 000 V ARGIA-CANTEGRIT Déplacement du nid de Grand Corbeau dans une corbeille adaptée sur le nouveau pylône
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☑	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☑	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☑
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....

Le pylône n°32 de la ligne électrique à 400 000V ARGIA-CANTEGRIT est affecté par un phénomène de corrosion de sa structure métallique et par un affaissement de ses fondations. Dans le cadre de l'entretien du réseau électrique à Très Haute Tension, il doit rapidement être remplacé dans son intégralité, sur de nouvelles fondations décalées d'une dizaine de mètres. Ces travaux se dérouleront du 2 au 13 novembre 2020.

Or un couple de Grands Corbeaux a installé son nid sur ce pylône. Afin que ce couple puisse continuer à nicher, une corbeille adaptée sera installée sur un endroit sécurisé sur le haut du nouveau pylône et le nid y sera déposé. Par ailleurs des anémomètres seront installés à l'aplomb des câbles électriques afin d'éviter la formation de nouveaux nids dans ces zones à risque.

.....

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☐ Préciser : ……

Altération ☑ Préciser : Remise en état de l'habitat d'un couple de Grands Corbeaux dans le cadre du remplacement d'un pylône électrique

Dégradation ☐ Préciser : ……

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser : ……

Formation continue en biologie animale ☑ Préciser : Conseil de représentants d'association naturaliste

Autre formation ☐ Préciser : ……

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Intervention programmée entre le 02/11/2020 et le 13/11/2020

ou la date : ……

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : NOUVELLE-AQUITAINE

Départements : LANDES

Cantons : CANTON DE SEIGNANX

Communes : SAINT-LAURENT-DE-GOSSE

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☑

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures ☐ Préciser :……

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ……

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : ……

Des opérations similaires ont été réalisées pour la préservation de l'habitat sur LA CIGOGNE BLANCHE, dans le département des Pyrénées-Atlantiques

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ……

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à TOULOUSE

le 11/08/2020

Votre signature

Bougeon Loïc

Signature numérique de Bougeon Loïc
Date : 2020.08.11 15:36:58 +02'00'